



Le nouveau dispositif

L'École Française d'Aviron (EFA) a été créée il y a plus de dix ans, en 1994.

Son essor a permis d'accompagner le développement des clubs et de la fédération, l'émergence de nouvelles formes de pratique et l'accueil de nouveaux publics.

En 2005, sur 380 clubs affiliés à la FFSA, 140 sont labellisés :

- 20 clubs 1 étoile
- 26 clubs 2 étoiles
- 94 clubs 3 étoiles

Ces chiffres montrent l'intérêt que trouvent nos clubs à s'engager dans une démarche de structuration, de développement et de communication.

Au cours de ces dix dernières années, le nombre de licenciés et de pratiquants a fortement augmenté, l'organisation de nos clubs et leurs modes de fonctionnement ont évolué ; l'encadrement professionnel s'est largement développé. Face à ces évolutions et fort de l'expérience acquise, il nous apparaît aujourd'hui nécessaire d'améliorer notre dispositif et de modifier certains critères d'attribution de nos labels.

Notre dispositif doit être plus lisible, pour le monde fédéral, mais également pour les pratiquants occasionnels et pour nos partenaires institutionnels. Les écoles doivent toutes répondre à des exigences communes : assurer un accueil de qualité, une pratique sécurisée et une formation conforme aux directives fédérales. Les différents labels permettent de différencier les clubs en fonction de leurs capacités d'accueil et des pratiques, activités et prestations proposées. Pour cela, un nouveau label est créé, le label saisonnier et la pratique en mer est reconnue dans le dispositif, permettant aux clubs de mer d'accéder à tous les labels.

Nous souhaitons également que les écoles fonctionnent véritablement en réseau et partagent des objectifs communs de structuration et de développement. Chaque école devra nommer un responsable pédagogique qui participera à des actions de formation continue.

Pour procéder à la labellisation des clubs, les critères que vous connaissez sont conservés mais parfois réévalués (nombre de licenciés, matériel, encadrement...), et de nouveaux critères sont pris en compte (titres scolaires, tuteur fédéral, arbitre, participation à des compétitions, à des randonnées...). Ce guide détaille les modalités d'évaluation de chaque critère ainsi que les critères spécifiques de chaque label. Afin de faciliter la procédure de labellisation, la plupart des critères sera évaluée informatiquement via le serveur licences de la fédération.

Nous vous invitons dès aujourd'hui à prendre connaissance de ce nouveau dispositif et à vous fixer des objectifs de développement vous permettant d'obtenir le label que vous souhaitez en 2007. Nous vous rappelons que la demande de labellisation est une démarche volontaire pour qui souhaite s'engager dans un processus de qualité et de développement. Ce nouveau dispositif doit vous permettre de mieux structurer votre club, mieux définir les activités que vous voulez développer et vous donner de nouveaux objectifs à atteindre.

L'École Française d'Aviron, pour qui ? Pour quoi ?

Avant de détailler les évolutions de chaque label, nous souhaitons rappeler dans quel esprit le dispositif a été conçu et à qui il s'adresse..

Le pratiquant

- C'est principalement pour lui que l'École Française d'Aviron a été créée
- Les labels lui garantissent une qualité d'accueil et de pédagogie
- Les labels l'informent des activités et prestations proposées par les différentes écoles

Le club

- Il adhère au réseau École Française d'Aviron
- Il s'engage à respecter les critères spécifiques à son label
- Il se fixe des objectifs de structuration et de développement
- Il bénéficie de l'image du réseau et de son impact institutionnel
- Il profite des outils de communication de la FFSA



Les organismes en charge de l'organisation et de la promotion des activités sportives et de loisir

- Ils informent et guident les pratiquants vers des structures labellisées de qualité
- Ils utilisent les labels pour accompagner leur politique de développement

La Fédération Française des Sociétés d'Aviron

- Elle se porte garante du respect des critères du label
- Elle assure le fonctionnement en réseau des structures labellisées
- Elle assure la promotion de l'École Française d'Aviron



4 labels distincts

Le label 1 étoile



Le label 2 étoiles



Le label 3 étoiles



Le label saisonnier



Des critères communs à l'ensemble des labels

- Être membre de la FFSA ou agréé par la ligue pour les structures saisonnières,
- Disposer d'une infrastructure d'accueil adaptée au public accueilli,
- Suivre les préconisations de la FFSA en matière de sécurité,
- Disposer d'un encadrement qualifié, professionnel et/ou bénévole,
- Mettre à disposition un matériel en état, adapté en nombre et au niveau des pratiquants accueillis,
- Appliquer la pédagogie fédérale, délivrer les livrets de rameurs et faire passer les brevets,
- Nommer un responsable pédagogique qui participe à un stage de formation de 2 jours, organisé au niveau de la zone tous les 2 ans,
- Adhérer au dispositif École Française d'Aviron et le promouvoir,
- Communiquer lisiblement sur les activités et prestations proposées,
- Transmettre annuellement un bilan d'activité à la FFSA.

Des activités et prestations différentes proposées en fonction du label

École ★

*Dans cette école,
le rameur peut :*

Passer tous les brevets de rameur (sauf l'option compétition) tout au long de l'année.



École ★ ★

*Dans cette école,
le rameur peut :*

Passer tous les brevets de rameur tout au long de l'année.

Venir ramer avec son établissement scolaire.

Se former pour participer à des compétitions et à des randonnées.

Valider la partie pédagogique de sa formation de cadre fédéral (initiateur et éducateur).

École ★ ★ ★

*Dans cette école,
le rameur peut :*

Passer tous les brevets de rameur tout au long de l'année.

Venir ramer avec son établissement scolaire ou avec tout autre groupe quelque soit sa nature.

S'entraîner et participer à des championnats nationaux et à plusieurs randonnées du circuit Randon'Aviron EDF.

Valider la partie pédagogique de sa formation de cadre fédéral (initiateur, éducateur et entraîneur de rivière ou de mer en fonction du milieu).

École Label saisonnier

*Dans cette école,
le rameur peut :*

Passer tous les brevets de rameur en couple (sauf option compétition) pendant la période estivale.



Modalités d'évaluation des critères

Quelque soit le label, l'école doit remplir un certain nombre de critères. Ils sont évalués selon les modalités suivantes :

Des critères basés sur un bilan quantitatif de la saison sportive écoulée (du 1er septembre 2005 au 31 août 2006)

Effectifs	<ul style="list-style-type: none"> un nombre de licenciés (A, U et D) dont un minimum de licenciés annuels (A ou U),
Pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> Les clubs doivent faire passer les brevets de rameur et permettre aux pratiquants de faire l'acquisition des livrets de rameur. Un certain nombre de brevets doivent avoir été délivrés. <p>ATTENTION : Les brevets doivent être saisis sur la licence du pratiquant, via internet, de ce fait seuls les brevets délivrés aux licenciés A, U ou D sont comptabilisés.</p>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> Les clubs doivent justifier de certaines activités proposées. <p>ATTENTION : Les critères sont différents en fonction du label convoité et certains sont facultatifs</p>

Des engagements du club sur les conditions d'accueil et de pratique (du 1er janvier au 31 décembre 2007)

Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> Les diplômes d'état et fédéraux obtenus par les licenciés sont saisis sur leur licence, via internet. Au moment de la demande du label, le n° de licence des cadres qualifiés participant à l'encadrement de l'école est renseigné. <p>ATTENTION : Tous les cadres qualifiés de l'école doivent être titulaires de la licence A ou U au moment de la demande de labellisation. Le responsable pédagogique doit participer à un stage de formation de 2 jours, organisé au niveau de la zone tous les 2 ans.</p>
Pédagogie	<p>CRITÈRES À REMPLIR À PARTIR DU LABEL 2 ÉTOILES :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des cadres doivent être inscrits sur la liste des tuteurs fédéraux de la ligue. Les tuteurs fédéraux sont chargés de valider les séances pédagogiques des formations initiateur et éducateur, certains d'entre eux sont désignés pour valider une partie de la formation entraîneur fédéral (mer ou rivière). Cette liste est établie en début de saison par le coordonnateur de formation de la ligue et mise en ligne sur le site internet de la FFSA. Les diplômes d'arbitre obtenus par les licenciés sont mentionnés sur leur licence FFSA. <p>ATTENTION : Les tuteurs fédéraux et les arbitres doivent être titulaires de la licence A ou U au moment de la demande de labellisation.</p>
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> Le matériel recensé doit être en parfait état de fonctionnement.
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Les différents éléments imposés doivent permettre une pratique sécurisée.
Structures d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> Les pratiquants doivent pouvoir obtenir facilement et régulièrement des informations sur les prestations proposées. <p>ATTENTION : Des contrôles pourront être effectués dans l'année afin d'évaluer si les outils de communication fonctionnent correctement et si des réponses sont apportées aux demandes de renseignements.</p>
Information	<ul style="list-style-type: none"> Le club doit mettre en valeur le label École Française d'Aviron par tous les moyens à sa disposition. L'information au public doit être claire, précise et d'actualité. Elle doit mentionner au minimum tarifs, prestations, jours et heures d'ouverture.
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> Des périodes et horaires d'ouverture de l'école sont précisés pour chaque label. Différents publics doivent être accueillis en fonction du label. <p>ATTENTION : Les dates et heures d'ouverture ainsi que les publics pouvant être accueillis doivent apparaître clairement sur les documents d'information et sur le site internet de la structure pour les écoles 3 étoiles.</p>
Prestations proposées	<ul style="list-style-type: none"> Les prestations proposées sont différentes en fonction du label. <p>ATTENTION : Les prestations doivent apparaître clairement dans les documents d'information.</p>

Critères d'attribution – Label 1 étoile

Bilan d'activité du club du 1er septembre 2005 au 31 août 2006

	Anciens critères	Critères du LABEL 2007
Effectifs	• 60 licences A,U ou D	• 60 licences A, U, D, dont 40 licences annuelles (A ou U)
Pédagogie	• 10 brevets d'argent • Préparation au brevet d'or	• 10 brevets d'argent • 2 brevets d'or (ou mer)

Engagements du club pour l'année 2007

	Anciens critères	Critères du LABEL 2007
Encadrement	• 1 entraîneur (responsable pédagogique) • 1 éducateur	• 1 BE1 ou BP monovalent ou plurivalent du milieu concerné ou titulaire d'un diplôme homologué (entraîneur fédéral mer ou rivière) • 1 éducateur fédéral (l'un d'entre eux est responsable pédagogique) • 1 initiateur fédéral
Matériel	• 20 sièges en couple • Au minimum 10 bateaux individuels dont 1 skiff (sauf clubs de mer)	• 20 sièges en couple • 4 sièges en pointe • 10 bateaux individuels dont 2 skiffs ou solos mer • 1 ergomètre
Sécurité	• 1 bateau à moteur équipé • 1 téléphone accessible à moins de 300 m • Respect du règlement de sécurité de la FFSA	• 1 bateau à moteur équipé • 1 téléphone accessible en permanence dans l'école • Respect du règlement de sécurité de la FFSA
Structures d'accueil	• Vestiaire homme • Vestiaire femme • Toilettes • Douches	• Vestiaire homme • Vestiaire femme • Douches • Toilettes • Téléphone/répondeur • Adresse e-mail
Information	• Présence de la signalétique du label • Tableau d'information pour le public • Mise à disposition d'un dépliant • Fléchages d'accès	• Présence de la signalétique du label (drapeau, tee shirts, bouées...) • Tableau d'information pour le public • Mise à disposition d'un dépliant • Fléchages d'accès • Renseignements sur le site FFSA (tarifs, prestations, jours et heures d'ouverture)
Fonctionnement	• Accueil tout public • Ouverture de l'école 10 mois/an • Ouverture de l'école mercredi, samedi et dimanche	• Accueil de groupes et d'individuels pour la découverte, l'initiation et le perfectionnement • Ouverture de l'école 10 mois/an, dont juillet ou août • Ouverture de l'école mercredi après-midi, samedi matin et après-midi et dimanche matin
Prestations proposées		• Passage de tous les brevets du rameur (en fonction du milieu) hors option compétition

En rouge les modifications apportées aux anciens critères

Critères d'attribution – Label 2 étoiles

Bilan d'activité du club du 1er septembre 2005 au 31 août 2006

	Anciens critères	Critères du LABEL 2007
Effectifs	<ul style="list-style-type: none"> 60 licences dont 30 A 	<ul style="list-style-type: none"> 90 licences A, U, D, dont 60 licences annuelles (A ou U) Signature d'une convention scolaire et recensement de scolaires (ce critère ne sera applicable que pour le label 2008)
Pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> 10 brevets d'argent 5 brevets d'or 	<p style="text-align: center;">Le club a la possibilité de ne remplir que deux critères sur ces trois.</p> <ul style="list-style-type: none"> 15 brevets d'argent 5 brevets d'or (ou mer)
Activité		
		<ul style="list-style-type: none"> Au moins 1 rameur du club doit avoir participé à 1 randonnée labellisée

Engagements du club pour l'année 2007

	Anciens critères	Critères du LABEL 2007
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> 1 BE1 (responsable pédagogique) Plusieurs éducateurs 	<ul style="list-style-type: none"> 1 BE1 ou BP monovalent ou plurivalent aviron de mer (pour les clubs mer) (responsable pédagogique) 2 éducateurs fédéraux 2 initiateurs fédéraux
Pédagogie		<ul style="list-style-type: none"> 1 des cadres est inscrit sur la liste des tuteurs fédéraux de la ligue
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> 40 sièges Au minimum 10 bateaux individuels dont 5 skiffs (sauf clubs de mer) 1 ergomètre 	<ul style="list-style-type: none"> 50 sièges Dont 4 sièges en pointe 15 bateaux individuels dont 5 skiffs ou solos mer 2 ergomètres
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> 1 bateau à moteur équipé 1 téléphone accessible en permanence dans l'école Respect du règlement de sécurité de la FFSA 	<ul style="list-style-type: none"> 1 bateau à moteur équipé 1 téléphone accessible en permanence dans l'école Respect du règlement de sécurité de la FFSA
Structures d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> Vestiaire homme Vestiaire femme Toilettes Douches Salle d'accueil ouverte au public 	<ul style="list-style-type: none"> Vestiaire homme avec douches Vestiaire femme avec douches Toilettes Salle d'accueil ouverte au public Téléphone/répondeur Adresse e-mail
Information	<ul style="list-style-type: none"> Présence de la signalétique du label Tableau d'information pour le public Mise à disposition d'un dépliant Fléchages d'accès 	<ul style="list-style-type: none"> Présence de la signalétique du label (drapeau, tee shirts, bouées...) Tableau d'information pour le public Mise à disposition d'un dépliant Fléchages d'accès Renseignements sur le site FFSA (tarifs, prestations, jours et heures d'ouverture)
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> Accueil tout public Ouverture de l'école 11 mois/an Ouverture de l'école mercredi, samedi et dimanche et deux 1/2 journées 	<ul style="list-style-type: none"> Accueil de groupes et d'individuels pour la découverte, l'initiation et le perfectionnement Ouverture de l'école 11 mois/an Ouverture de l'école 5 jours par semaine au minimum, dont mercredi après-midi, samedi matin et après-midi et dimanche matin
Prestations proposées		<ul style="list-style-type: none"> Passage de tous les brevets de rameur (en fonction du milieu) Formation à la compétition Préparation à la pratique de randonnée

En rouge les modifications apportées aux anciens critères

Critères d'attribution – Label 3 étoiles

Bilan d'activité du club du 1er septembre 2005 au 31 août 2006

	Anciens critères	Critères du LABEL 2007
Effectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 60 licences A • Signature d'une convention scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • 120 licences A, U, D dont 90 licences annuelles (A ou U) • Signature d'une convention scolaire et validation de 100 titres scolaires (50 titres scolaires pour le label 2007 et 100 titres les années suivantes)
Pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> • 10 brevets d'argent • 10 brevets d'or • Pratique de compétition • Pratique de loisir 	<ul style="list-style-type: none"> • 20 brevets d'argent • 10 brevets d'or (ou mer) • 5 brevets d'or option compétition (sauf clubs mer)
Activité	<p>Clubs rivière : 1M, 1C, 1J, 1S Clubs mer : 1J, 1S Clubs mixte : 1M, 1C (rivière), 1J et 1S (mer ou rivière) Attention : les régates qualificantes en mer ne sont pas des épreuves qualificatives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir au minimum 1 bateau engagé dans chaque catégorie d'âge (1M, 1C, 1J, 1S, femme ou homme) aux épreuves nationales ou qualificatives (championnats de zone) du milieu concerné • Avoir participé à au moins 2 randonnées labellisées • Avoir parcouru au minimum 300 km cumulés (barreur compris) au cours des randonnées labellisées

Le club a la possibilité de ne remplir que cinq critères sur ces six.

Engagements du club pour l'année 2007

	Anciens critères	Critères du LABEL 2007
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> • 1 BE1 (responsable pédagogique) • 1 ou plusieurs entraîneurs • 1 ou plusieurs éducateurs • 1 ou plusieurs moniteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 BE1 <u>ou</u> BP monovalent <u>ou</u> plurivalent aviron de mer pour les clubs mer (responsable pédagogique) • 1 entraîneur fédéral mer ou rivière • 2 éducateurs fédéraux • 2 initiateurs fédéraux
Pédagogie		<ul style="list-style-type: none"> • 2 des cadres sont inscrits sur la liste des tuteurs fédéraux de la ligue (dont 1 pouvant assurer le tutorat d'un entraîneur fédéral mer ou rivière) • 1 arbitre (ou pas d'absence d'arbitre pendant plus de 2 saisons)
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • 80 sièges • Au minimum 10 bateaux individuels dont 5 skiffs (sauf club de mer) • 4 ergomètres • Accès facilité à une salle de musculation équipée 	<ul style="list-style-type: none"> • 80 sièges • Dont 8 sièges en pointe • 20 bateaux individuels dont 5 skiffs ou solos mer • 4 ergomètres • Accès facilité à une salle de musculation équipée
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • 2 bateaux à moteur équipés • 1 téléphone accessible en permanence dans l'école • Respect du règlement de sécurité de la FFSA 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 bateau à moteur équipé • 1 téléphone accessible en permanence dans l'école • Respect du règlement de sécurité de la FFSA
Structures d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiaire homme • Vestiaire femme • Toilettes • Douches • Salle d'accueil ouverte au public • Répondeur téléphonique • Permanence pour l'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiaire homme avec douches • Vestiaire femme avec douches • Toilettes • Salle d'accueil ouverte au public • Permanence pour l'accueil • Téléphone/fax/répondeur • Adresse e-mail • Site internet
Information	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de la signalétique du label • Tableau d'information pour le public • Mise à disposition d'un dépliant • Fléchages d'accès 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de la signalétique du label (drapeau, tee shirts, bouées...) • Tableau d'information pour le public • Mise à disposition d'un dépliant • Fléchages d'accès • Renseignements sur le site FFSA (tarifs, prestations, jours et heures d'ouverture)
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil tout public • Ouverture permanente 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de tout type de public (groupes et individuels), pour la découverte, l'initiation, le perfectionnement et l'entraînement dont obligatoirement des scolaires, • Ouverture de l'école toute l'année
Prestations proposées	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de stage de vacances 	<ul style="list-style-type: none"> • Passage de tous les brevets de rameur (en fonction du milieu) • Organisation de stages de vacances • Organisation de prestations à la demande (séminaire, journée de promotion...) • Entraînement et pratique de la compétition • Pratique organisée de randonnées

Critères d'attribution – Label saisonnier

Bilan de la structure sur la période d'activité 2006

	Anciens critères	Critères du LABEL 2007
Effectifs		• 200 licences A,U, D ou titres initiation achetés
Pédagogie		• Achat d'un minimum de 20 livrets de rameur

Engagements de la structure pour la saison 2007

	Anciens critères	Critères du LABEL 2007
Encadrement		<ul style="list-style-type: none"> • 1 BE 1 ou BP monovalent ou plurivalent du milieu concerné ou entraîneur fédéral mer ou rivière (diplôme homologué, exerçant sous l'autorité d'un tuteur titulaire d'un BE Aviron, Voile ou Canoë Kayak). • Cette personne est le responsable pédagogique *.
Matériel		<ul style="list-style-type: none"> • 20 sièges en couple • Au minimum 10 bateaux individuels dont 2 skiffs ou solos mer • Au minimum 1 yolette ou yole de mer
Sécurité		<ul style="list-style-type: none"> • 1 bateau de sécurité • 1 téléphone accessible en permanence dans l'école • Respect du règlement de sécurité de la FFSA
Structures d'accueil		<ul style="list-style-type: none"> • 1 Vestiaire • 1 Douche • Toilettes • Téléphone/répondeur
Information		<ul style="list-style-type: none"> • Présence de la signalétique du label (drapeau, tee shirts, bouées) • Tableau d'information pour le public • Mise à disposition d'un dépliant • Fléchages d'accès
Fonctionnement		• Ouverture de l'école au minimum du 1er juillet au 31 août (6 jours/7)
Prestations proposées		<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de groupes et d'individuels pour l'initiation, la découverte et le perfectionnement • Passage de tous les brevets de rameur en couple (en fonction du milieu) hors option compétition

En rouge les modifications apportées aux anciens critères

* Vérification de la qualification et de la licence du cadre 6 semaines avant la date d'ouverture déclarée. Ce contrôle permet l'envoi par la fédération de la signalétique.

L'agenda du dossier de candidature pour les écoles 1, 2 ou 3 étoiles

**Du 15 septembre
au 15 octobre 2006**

Constitution du dossier

Le club candidat fait sa demande d'obtention du label 2007 sur l'Espace club du site Internet de la FFSA.

1 - Le club vérifie s'il remplit les conditions minimales

Le club consulte son bilan d'activité 2005/2006 renseigné automatiquement sur sa fiche structure internet. Celle-ci le renseigne sur les labels qu'il peut obtenir. L'ensemble des critères demandés est spécifié dans le bilan d'activité.

Si le club remplit les conditions demandées, il renseigne ensuite sur internet :

2 - Une fiche signalétique spécifiant les conditions d'accueil :

- Vestiaires
- Sanitaires
- Matériel nautique
- Matériel de sécurité
- Salle d'accueil
- Téléphone, fax, répondeur, adresse e-mail, site internet

3 - Une fiche signalétique engageant le club sur les conditions d'encadrement et les prestations proposées pour l'année à venir :

- Le nom et le numéro de licence 2007 des cadres diplômés
- Le nom et le numéro de licence 2007 des tuteurs fédéraux de formation
- Le nom et le numéro de licence 2007 de l'arbitre
- Les horaires d'ouverture
- Les prestations et tarifs proposés

**Du 15 octobre
au 15 novembre 2006**

Examen du dossier

La FFSA expertise l'ensemble des dossiers et les transmet pour validation aux présidents de ligue qui les retournent avec leur avis.

Fin novembre 2006

Résultat et publicité

Le Comité directeur de la FFSA prononce les labellisations pour l'année civile à venir. La FFSA avertit les structures concernées ainsi que les partenaires institutionnels de celles-ci. Les Écoles passent commande auprès de la FFSA de la signalétique ÉFA.

Le 1er janvier 2007

Applications

L'ensemble des exigences du référentiel est satisfait par la structure. La signalisation ÉFA est apposée sur et autour de la structure

Pendant l'année 2007

Contrôles

Des contrôles sont organisés :

- Appels téléphoniques dans les structures
- Consultation du site internet de la structure
- Demande de renseignement par e-mail
- Visites sur site par une commission fédérale

Ces contrôles doivent permettre à l'école d'améliorer son organisation et son offre d'activités.

La structure se prépare à remplir les critères exigés pour l'obtention du label de l'année suivante

Présentation des anciens critères et des critères adoptés pour la labellisation 2007

Encadrement				Recensement des pratiquants				Pédagogie				Animation / Activité proposée				Structure			
Label	BE ou BP	Entr.	Éduc.	Init.	Tuteur pour Init. Éduc.	TOTAL A, U, D	Dont A	TOTAL D/Cartes	Titres scolaires	Brevets Argent	Brevets Or ou mer	Brevets Or comp.	Achat Livrets	Participation Randonnées	Kms parcourus	Participation Épreuves nationales	Communication	Ouverture	
Label 1 étoile																			
Anciens critères		1	1			60				10	Préparation							10 mois/an	
Critères label 2007		1	1	1		60	40			10	2						e-mail	10 mois/an dont juillet ou août	
						dont A et U													
Label 2 étoiles																			
Anciens critères			2		N'existait pas	60	30			10	5							11 mois/an	
Critères label 2007			2	2	1	90	60		des scolaires recensés	15	5			1			e-mail	11 mois/an	
						dont A et U													
						ou pas d'absence d'arbitre pendant plus de deux saisons													
Label 3 étoiles																			
Anciens critères						60				10	10	N'existait pas						permanente	
Critères label 2007						120	90		1 convention	20	10	5		2	300	1 participant/catégorie d'âge	e-mail site internet	Toute l'année	
						dont A et U													
						Le club a la possibilité de ne remplir que 5 critères jaunes sur 6													
						Le club a la possibilité de ne remplir que 2 critères jaunes sur 3													
						mesure transitoire pas de scolaire pour 2007 des scolaires en 2008													
						mesure transitoire 50 scolaires pour 2007 100 scolaires en 2008													

Critère pouvant ne pas être valide